

# L'ASCA 2025-2028

Démarrer la transformation

Ouvrir, Pratiquer, Partager



# Sommaire

ASCA 2025-2028 : l'essentiel en deux pages.....	4
PRÉFACE.....	6
1. CONTEXTE ET SITUATION.....	7
1.1 LE CONTEXTE GLOBAL.....	7
1.2 BEAUVAIS.....	8
1.3 L'ASCA, UNE HISTOIRE IMBRIQUÉE DANS CELLE DU QUARTIER ARGENTINE.....	8
1.3.1 PRENDRE EN COMPTE L'HISTOIRE.....	9
1.3.1.1 Du contexte ZUP aux années 2000.....	9
1.3.1.2 De 2010 à 2024 : un lieu en mutations.....	9
1.3.2 DES POINTS DE TRAVAIL.....	9
1.3.3 SAISIR LES OPPORTUNITÉS.....	10
2. LES ENJEUX ET VALEURS DU PROJET 25-28.....	11
2.1 OUVRIR, PRATIQUER, PARTAGER.....	11
2.2 LES PRINCIPES.....	11
2.3 L'AXE MUSIQUE.....	12
2.3.1 LA DIFFUSION :.....	12
2.3.2 ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES :.....	14
2.3.3 LA MÉDIATION.....	15
2.4 L'AXE CINÉMA.....	16
3. MISE EN ŒUVRE DU PROJET 25-28.....	19
3.1 LE CALENDRIER.....	19
3.2 L'ORGANISATION : L'HUMAIN AU CENTRE.....	19
3.2.1 L'ÉQUIPE SALARIÉE, MOTEUR DU PROJET.....	19
3.2.2 UNE GOUVERNANCE OUVERTE ET RÉCIPROQUE.....	21
3.2.3 UNE ACTION COORDONNÉE AVEC LES OPÉRATEURS DU TERRITOIRE.....	22
3.3.4 UN TRAVAIL EN RÉSEAU.....	23
3.3 LES RESSOURCES FINANCIÈRES : UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE.....	23
3.4 LES RESSOURCES MATÉRIELLES : UN BÂTIMENT POUR LES FUTURS USAGES.....	24
3.4.1 LE FUTUR BÂTIMENT.....	24
3.4.2 LES ASPECTS PRATIQUES.....	27
3.4.3 LE LIEU DE L'ASCA : UNE MISE EN CHANTIER PENSÉE COMME PROJET COLLECTIF (2025-2027).....	28
3.5 UNE ÉVALUATION PARTAGÉE AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE COLLECTIVE.....	29
3.5.1 FINALITÉ DE LA CO-ÉVALUATION.....	29

<u>3.5.2 DIMENSIONS D'ÉVALUATION.....</u>	<u>30</u>
<u>3.5.3 TYPES D'INDICATEURS.....</u>	<u>31</u>
<u>3.5.4 MÉTHODES DE RECUEIL ET D'ANALYSE.....</u>	<u>31</u>
<u>3.5.5 ORGANISATION DE LA CO-ÉVALUATION.....</u>	<u>32</u>
<u>EPILOGUE.....</u>	<u>33</u>
<u>Annexe A : Tableau synthétique d'objectifs.....</u>	<u>34</u>
<u>Annexe B : Frise chronologique.....</u>	<u>35</u>
<u>Annexe C : L'ASCA en 2024.....</u>	<u>36</u>

# ASCA 2025-2028 : l'essentiel en deux pages

## 1) Une structure en transformation

Fondée en 1978, l'ASCA est ancrée dans le quartier Argentine à Beauvais. Historiquement tournée vers l'éducation populaire, elle a évolué en équipement culturel labellisé autour de la musique (SMAC) et du cinéma (Art & Essai). Aujourd'hui, la crise des modèles culturels, la précarité sociale, l'urgence écologique et la défiance institutionnelle nous invitent à repenser nos missions.

- **Un contexte national** marqué par les inégalités croissantes, la hausse du sentiment d'isolement, la défiance envers les médias et la culture, et l'urgence écologique.
- **Un environnement local** (Beauvais, 56 000 habitantes et habitants, quartier populaire d'Argentine) où l'offre culturelle se concentre surtout au centre-ville, isolant les périphéries.

Après avoir quitté son bâtiment historique en janvier 2024, l'ASCA saisit cette délocalisation temporaire comme une opportunité de réflexion et de réinvention : expérimenter de nouvelles pratiques, renforcer la coopération avec le tissu associatif et s'engager davantage dans la transition écologique et sociale.

## 2) Le projet 25-28 : ouvrir, pratiquer, partager

Pour la période 2025-2028, l'ASCA centre ses activités sur **deux axes** : la musique et le cinéma. Le numérique est intégré de manière transversale. Le fil rouge : **Ouvrir / Pratiquer / Partager**.

### Objectifs :

- **Diversité des expressions** : encourager de nouvelles esthétiques, croiser publics et pratiques amateurs/professionnelles.
- **Hospitalité et solidarité** : repenser l'accessibilité (tarifs, horaires, convivialité), mettre en place une culture de l'accueil et du « prendre soin ».
- **Gouvernance partagée** : associer administrateur·rices, salarié·es, bénévoles, habitant·es et partenaires dans des commissions thématiques, en misant sur la réciprocité.
- **Responsabilité sociétale et écologique** : réduire l'impact carbone et écologique, mutualiser, adopter la sobriété et rendre visible cette démarche auprès des publics.
- **Culture comme levier d'émancipation** : appliquer les droits culturels, valoriser la parole et la créativité de chacun, renforcer le pouvoir d'agir des jeunes et des habitant·es.

## 3) La mise en œuvre : un nouveau modèle organisationnel

- **Calendrier** : 2025-2026, phase de mise en place et d'expérimentation ; 2027, montée en puissance ; 2028, bilan global et réintégration des locaux rénovés.
- **Organisation interne** :
  - Équipe salariée (12 ETP) recentrée sur l'accompagnement des publics et la transversalité.
  - Renforcement de la direction pour répondre aux enjeux de représentation, de management et de gestion budgétaire.

- Promotion de la qualité de vie au travail (formation, semaine de 4 jours, télétravail encadré).
- Fiche de postes réécrites et plan de formation triennal.
- **Gouvernance partagée** : commissions associant élu·es, salarié·es, bénévoles, habitant·es, artistes, pour définir la programmation, la transition écologique, la politique tarifaire, etc.
- **Action territoriale** : développer la coopération avec les centres sociaux, écoles, conservatoires, associations, structures culturelles et acteurs économiques.

#### 4) Axe musique et axe cinéma

- **Musique (SMAC)** : ~30 concerts par an, formats éclectiques, place renforcée aux résidences artistiques, soutien aux pratiques amateurs, événements hors les murs (“Scène à vélos”), pédagogie (master classes, ateliers).
- **Cinéma (Art & Essai)** : programmation alternative au multiplexe, coordination d’actions scolaires (maternelles, primaires, collèges, lycées), ciné-débats, comités de programmation jeunes, projets hors les murs.

#### 5) Ressources et évaluation

- **Financement** : subventions (collectivités, État), appels à projets, mécénat, recettes propres (billetterie, bar, adhésions). Explorations d’une tarification au quotient familial, d’une mutualisation de services, et d’une production déléguée.
- **Bâtiment** : réouverture envisagée vers 2027-2028, après rénovation (meilleure isolation, modularité, accessibilité, espaces mutualisés).
- **Évaluation participative** : co-définir des indicateurs (participation, impact écologique, diversité des publics...), organiser des bilans réguliers avec toutes les parties prenantes, rendre compte publiquement des avancées et ajuster si nécessaire.

#### 6) Enjeux et perspectives

Cette CPO vise à :

- **Renforcer le rôle d’utilité sociale** de l’ASCA, en répondant aux besoins d’un quartier et d’une agglomération confrontés aux fractures sociales et culturelles.
- **Expérimenter** des formes nouvelles d’accompagnement, de gouvernance et de médiation, dans une démarche d’innovation sociale et environnementale.
- **Réinventer la place de la culture** dans un contexte de crises multiples, en valorisant la diversité culturelle et la participation citoyenne.
- **Assurer la pérennité** d’un modèle économique tenant compte des évolutions du spectacle vivant, de la concurrence commerciale et de la rareté des financements publics.

En somme, l’**ASCA 2025-2028** entend se donner les moyens d’un tournant décisif : devenir un lieu exemplaire de **partage**, de **création**, d’**expérimentation** et de **coopération**, tout en s’affirmant comme un véritable **laboratoire d’innovation sociale et culturelle**, tourné vers la **transformation écologique**, la **participation active de tous**, la **solidarité** et l’**émancipation**. C’est une **invitation** à toutes et tous — partenaires publics, habitant·es, artistes, bénévoles, équipe salariée — de s’engager dans une **dynamique collective, responsable et solidaire**.

# PRÉFACE

## ***Une invitation à la conversation et au courage collectif***

En 2025, l'ASCA se trouve à un point d'inflexion : un carrefour où se rejoignent les crises écologique et démocratique, la précarité sociale et la recherche de sens culturel. Depuis sa création en 1978, l'association a toujours voulu être un espace de rencontre, valorisant le lien direct avec les habitantes et les habitants.

Mais aujourd'hui, nous devons réinventer nos manières de faire, agir pour que la culture ne soit pas un simple produit, mais un vecteur de résilience et de solidarité face aux bouleversements mondiaux. La capacité à fédérer autour d'une vision commune ne repose pas sur un individu seul, mais sur la volonté collective de s'accorder sur des valeurs et des perspectives communes.

Cette Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) 2025-2028 est donc une invitation : avancer ensemble, avec humilité et détermination, pour imaginer et façonner des réponses nouvelles, développer des coopérations et un réseau de relations dynamiques qui perdure dans le temps.

# 1. CONTEXTE ET SITUATION

*En synthèse :*

- *Équipe hors les murs depuis janvier 2024 : contrainte devenue opportunité pour repenser le projet.*
- *Cinq points-clés de contexte : inégalités sociales, défiance, crises écologiques, tensions géopolitiques, évolutions culturelles.*
- *Objectif : créer des espaces de dialogue et de solidarité, pour faire face aux bouleversements.*

## 1.1 LE CONTEXTE GLOBAL

Depuis le mois de janvier 2024, l'équipe de l'ASCA a quitté les murs de son équipement historique au cœur du quartier Argentine. D'abord vécue comme une difficulté par l'association, cette situation est progressivement devenue une véritable opportunité. Elle nous offre la possibilité, avec le soutien de nos partenaires, de ralentir le flux de l'activité quotidienne pour mieux appréhender notre environnement et notre propre action, au regard des transformations à l'œuvre.

En préambule, il nous a semblé essentiel de souligner six points :

**Les inégalités sociales s'étendent** et les fossés s'élargissent entre les populations et leurs réalités quotidiennes. 55 % des Français déclarent rencontrer des difficultés financières à la fin du mois. À ces situations de précarité s'ajoutent une sensation d'isolement et un sentiment d'abandon. Au niveau national, l'enquête « Solitudes 2024 » montre que 12 % de la population est en situation d'isolement relationnel (17 % pour les bas revenus) et qu'un quart se sent régulièrement seul. 70 % estiment que « les gens comme eux ont des conditions de vie de moins en moins bonnes ».

**Un climat de défiance** s'installe. Selon l'étude « Fractures françaises 2024 », 79 % des répondants considèrent qu'« on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres ». Seulement 21 % pensent « qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ». Seuls 22 % font confiance à l'Assemblée nationale. Cet environnement de défiance induit du ressentiment et tend à invalider la parole des médias, mais également celle des universitaires, des "sachants", parmi lesquels des représentants du monde de la culture.

**Des crises écologiques** dont on saisit mieux l'ampleur : changement climatique, érosion de la biodiversité, raréfaction des ressources, etc. Les derniers rapports du GIEC et de l'IPBES confirment que plusieurs seuils critiques ont été franchis. Nos modes de vie et nos activités culturelles participent à ces bouleversements. Il s'agit d'une mutation exigeant de nous des changements profonds dans nos actions et nos représentations, pour en limiter la dureté et nous y adapter.

**Les tensions et conflits géopolitiques** rendent le contexte incertain. Qu'il s'agisse des tensions persistantes autour de l'Ukraine, du conflit israélo-palestinien ou encore de la rivalité croissante entre grandes puissances, ces situations influent directement sur l'opinion publique, sur la mobilité internationale des artistes et sur les priorités budgétaires des États. Elles peuvent susciter un sentiment d'insécurité ou de repli, qui se répercute sur la fréquentation des lieux culturels et provoque des crispations sociales fragilisant l'expression d'une diversité de points de vue.

**Un fossé générationnel** se creuse entre les « jeunes » pour lesquels l'espoir de lendemains meilleurs n'est plus une perspective provoquant une véritable rupture dans les perceptions de ce que peut et doit être une société.

**Des évolutions culturelles fortes.** Nous observons aujourd'hui une démultiplication des propositions, un éclatement des publics, un décalage croissant entre l'offre « culturelle », les attendus du plus grand nombre et la perception même de la culture. De plus en plus les représentations du monde, les imaginaires se voient restreinte aux images véhiculées par le secteur marchand. Le secteur non marchand se trouve fragilisé. La participation aux initiatives culturelles s'érode, et les acteurs se fragilisent. La politique culturelle qui concernait déjà une faible part des populations voit sa sphère d'influence diminuer et son auditoire vieillir ou s'étioler, alors même que les besoins en éducation, en soin et en justice sociale augmentent.

Dans un tel contexte, le rôle d'une organisation telle que la nôtre est de **créer des espaces de dialogue** entre les individus, de nourrir la réflexion critique, de susciter le débat et de renforcer le lien social. Cela suppose de créer les conditions propices à la compréhension mutuelle, aux solidarités actives et à l'élaboration de **nouvelles manières de faire** et d'agir, soucieuses de l'humain et de la nature.

## 1.2 BEAUVAIS

Dans ce contexte global, Beauvais présente ses propres caractéristiques et enjeux :

- Beauvais est une ville-préfecture de 56 000 habitantes et habitants au cœur d'une agglomération qui en compte 100 000. 45,8 % des ménages y sont constitués d'une seule personne (contre 38,1 % en France) et 13,8 % sont des familles monoparentales (contre 10,1 % à l'échelle nationale).
- Le centre-ville regroupe les principales administrations, de nombreux monuments historiques et un réseau important d'équipements culturels. Parallèlement, on trouve une mosaïque de quartiers, entre anciens villages rattachés et secteurs d'habitat social en périphérie. Dans cette configuration, d'un côté, les habitantes et habitants du centre-ville profitent de la proximité des services et de l'animation culturelle ; de l'autre, celles et ceux des quartiers périphériques se retrouvent plus isolés. Ces disparités se manifestent dans les déplacements : le week-end, nombre de personnes se dirigent vers les zones d'activités de la périphérie, où se concentrent centres commerciaux, espaces de loisirs et chaînes de restaurants.
- Le riche patrimoine local d'infrastructures — notamment culturelles — concerne majoritairement des groupes homogènes de population. Il est fréquent de retrouver le même noyau dur de public participant à ces programmations, ce qui tend à provoquer un morcellement du public et une saturation de l'offre.

## 1.3 L'ASCA, UNE HISTOIRE IMBRIQUÉE DANS CELLE DU QUARTIER ARGENTINE

Créée au milieu des années 1970, l'ASCA est héritière du modèle de démocratisation culturelle impulsé par Malraux et des politiques culturelles qui ont suivi. Située dans un quartier d'habitat populaire, elle a parfois du mal à toucher des populations au-delà de son noyau dur et se trouve face à la nécessité de renouveler ses manières de faire et de concevoir la culture, tout en répondant à des défis (gouvernance, mixité sociale, inclusion, etc.).

### 1.3.1 PRENDRE EN COMPTE L'HISTOIRE

Créée comme un équipement au service du quartier et de ses habitantes et habitants, l'ASCA est devenue progressivement un équipement socio-culturel, puis un équipement culturel labellisé de portée régionale, centré autour de trois activités : la musique, le cinéma et les arts numériques.

#### 1.3.1.1 Du contexte ZUP aux années 2000

- **1970–1980** : Création de la ZUP Argentine. L'ASCA naît en 1978, avec un bus itinérant (« LASCAR ») et un journal local (« Z »), pour aller vers les habitant es.
- **1990–2000** : Structuration autour d'une Scène de Musiques Actuelles (SMAC) et d'un Cinéma d'Art et d'Essai. Tout en poursuivant un important travail de médiation auprès des publics scolaires, familiaux et amateurs, l'ASCA devient un lieu culturel organisé par pôle, au détriment de certaines fonctions sociales (agrément CAF, PMI, centre de loisirs, etc.).

#### 1.3.1.2 De 2010 à 2024 : un lieu en mutations

- **Ouverture à l'univers numérique** (webradio, podcasts).
- **Politique de renouvellement urbain (NPNRU)** : le quartier demeure marqué par la précarité et le manque de services publics, mais également par une vitalité associative.
- **2020–2024** : Plusieurs crises (Covid, départs de salarié-es, vacances de direction) fragilisent l'organisation et la cohésion interne. L'équipe déménage en mai 2024 pour une durée encore inconnue.

### 1.3.2 DES POINTS DE TRAVAIL

- **Une fréquentation modeste** de la programmation en musique comme en cinéma. Les esthétiques destinées majoritairement à un public adulte (30-65 ans), les artistes confirmés et les musiques de niche (ska, soul, rhythm'n'blues, reggae) sont fortement représentées.
  - En 2023, 3 500 personnes sur une trentaine de dates, soit en moyenne 130 personnes par date et un taux de remplissage payant de 23 %. Le coût de subventionnement moyen par fauteuil dépasse 60 €.
  - La programmation jeune public (gratuite ou à très faible prix) a réuni 3 650 personnes, soit 50 % de la fréquentation totale des concerts.
  - L'activité cinéma "classique" subit la concurrence d'un multiplexe en centre-ville, renforcée par son évolution vers la VO et des films d'auteurs avec un meilleur confort. Il est donc nécessaire d'en infléchir la ligne éditoriale et le positionnement pour se différencier.
- **Un décalage avec l'évolution récente du secteur des musiques actuelles.** La proximité de Paris, la relative invisibilité de Beauvais sur la carte des tournées et la faiblesse de la population étudiante — l'important campus d'UniLaSalle étant en grande périphérie, avec sa propre offre — invitent à réinterroger la pertinence et les axes de la programmation de concerts.
- **Un soutien aux pratiques amateurs à élargir.** Les trois locaux de répétition sont majoritairement fréquentés par des adultes d'âge mûr ou des retraités, avec un taux d'occupation en baisse depuis dix ans (amplifié après le Covid). Le soutien à des équipes professionnelles se limite à deux ou trois résidences par an, dont une préparatoire aux Inouïs du Printemps de Bourges. La fanfare réunit une dizaine d'élèves et quelques musiciens

intermittents pour des interventions publiques, ce qui interroge sa constitution en fanfare autonome.

- **L'activité d'éducation à l'image** à destination des scolaires constitue depuis longtemps un axe fort. Des partenariats ponctuels existent avec le conservatoire (rencontres d'artistes), les centres sociaux (événements de quartier) ou diverses associations. Ces partenariats, parfois anciens, peuvent être un frein lorsqu'ils sont figés dans des habitudes, mais aussi un levier de transformation grâce à la connaissance empirique du territoire qu'ils apportent.
- **Un fonctionnement en silos.** L'ASCA est structurée autour de deux pôles majeurs (musique et cinéma). Si la médiation repose sur ces champs thématiques, elle est pensée de façon autonome. Les spectacles jeune public et tous publics, par exemple, sont gérés par des équipes différentes (programmation, production, technique). De même, la médiation est pilotée par une "équipe jeune public" autour d'interventions scolaires et carcérales. Les fonctions supports (administration, communication, entretien) répondent à chaque secteur, sans transversalité réelle.

### 1.3.3 SAISIR LES OPPORTUNITÉS

L'ASCA, par son ancrage et ses ressources, peut devenir un **laboratoire d'innovation sociale et culturelle**. Dans ce cadre, la période "hors les murs" — qui correspond peu ou prou à la durée de la CPO — offre l'opportunité de repenser et de travailler différemment, en expérimentant de **nouvelles modalités d'action** en écho aux transformations sociétales.

En 2024, une première inflexion s'est opérée :

- Soutien de la Fedelima, embauche d'un coordinateur,
- Déménagement et organisation d'événements transversaux,
- Ouverture à des associations du territoire et recherche de nouveaux partenariats.

En interne, l'équipe, les bénévoles et le CA s'attachent à reconstruire un "nous" partagé. En externe, de nouvelles collaborations avec des associations, des services municipaux, etc. Un projet comme « La cabane à plumes » illustre cette réorientation : un travail au long cours avec plusieurs partenaires associatifs autour d'un projet de territoire (Les 800 ans de la cathédrale de Beauvais), un public intergénérationnel, un travail de médiation pour permettre la participation des habitants au travers d'ateliers ou dans le spectacle lui-même.

Pour que chacune et chacun puisse s'y inscrire sereinement, nous devons garantir un **cadre de confiance**, de dialogue et d'expérimentation progressive. Cette transformation ne réussira que si nous prenons soin des ajustements nécessaires, en assurant un accompagnement clair et progressif pour tout le monde, afin d'amorcer une mue exigeante mais enthousiasmante.

## 2. LES ENJEUX ET VALEURS DU PROJET 25-28

*En synthèse :*

- *2 axes : Musique (SMAC) + Cinéma (Art & Essai)*
- *Triptyque : Ouvrir, Pratiquer, Partager*
- *Principes : diversité, hospitalité, gouvernance partagée, soin des personnes et du vivant, RSE, droits culturels, levier d'émancipation.*

### 2.1 OUVRIR, PRATIQUER, PARTAGER

Afin de réaliser son projet associatif, l'ASCA articulera son activité autour de deux axes principaux : la **musique**, via son label SMAC, et le **cinéma**, via le label Art et Essai. Étant donné le contexte, la taille de l'équipe et les chantiers à venir, l'activité **numérique** — partie intégrante des deux disciplines — ne sera plus considérée comme un projet à part.

De manière générale, l'activité s'articulera autour d'un triptyque : **Ouvrir / Pratiquer / Partager**.

- **Ouvrir** : aux esthétiques nouvelles, aux jeunes générations ou aux seniors, à l'altérité et à la différence ; ouvrir les espaces dans une logique de coopération et de mutualisation.
- **Pratiquer** : la musique, les arts de l'image, pour être acteur et non plus seulement spectateur ou "usager".
- **Partager** : des moments, des sensations, des opinions, des points de vue, mais aussi partager les ressources, les connaissances, les moyens.

Ce triptyque traduit la volonté de l'association d'être un **outil puissant du vivre-ensemble** et de la culture pour tous. Réenchanter nos lieux est plus qu'une nécessité : c'est une obligation.

### 2.2 LES PRINCIPES

#### 1. La diversité des expressions

Éviter les clivages entre "arts nobles" et pratiques amateurs, encourager la multiplicité (arts urbains, numérique, ciné-débat, musiques émergentes...), répondre aux aspirations d'une population variée, offrir de la liberté à toutes et tous pour se découvrir ou innover.

#### 1. L'hospitalité et la solidarité

Aller vers, accueillir et repenser l'accessibilité (tarifs, horaires, médiation), la convivialité (espaces chaleureux) et l'inclusion (chacun trouve sa place). Développer une culture de l'accueil au sein de la structure. Sans convivialité, attention à l'autre et partage, nos ambitions seront vouées à l'échec.

#### 2. La gouvernance partagée et la réciprocité

Entre un CA responsable de la vision stratégique et une équipe salariée en charge de l'opérationnel, il s'agit de clarifier la place de chacune et chacun, tout en cultivant la réciprocité (donner et recevoir), et permettre aux usagers de devenir co-acteurs de la culture.

#### 3. Le soin des personnes et du vivant

Limiter le gaspillage, prendre conscience de l'impact écologique, cultiver une attention aussi bien humaine qu'environnementale.

#### 4. La culture, un levier d'émancipation

Intégrés dans le droit français (loi NOTRe 2015, loi LCAP 2016), les droits culturels considèrent

chaque personne comme actrice et invitent à bâtir des projets à partir de sa participation active. L'ASCA veut valoriser la pluralité des expressions et renforcer le pouvoir d'agir de tous.

**Intégrer la démarche RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans ses cinq thématiques : gouvernance, droits de l'homme, relations/conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs (ici, les publics et usagers) et développement local. Au regard de ces piliers, nous souhaitons :

- Renforcer l'égalité et la diversité au sein de l'équipe et des bénévoles (processus de recrutement, vigilance sur l'égalité femme-homme, représentativité),
- Promouvoir un environnement de travail bienveillant, conciliant qualité de vie et participation (ex. : réflexion sur la semaine de 4 jours, télétravail encadré),
- Diminuer nos impacts écologiques (éco-conception d'événements, réduction des déplacements, mutualisation de matériel),
- Poursuivre une gouvernance transparente, associant les parties prenantes dans la prise de décision,
- Contribuer au développement local, en soutenant des initiatives socioculturelles et en favorisant l'inclusion sociale dans le quartier Argentine et sur l'ensemble du Beauvaisis.

Cette démarche oriente toutes nos actions et se traduira par un plan d'amélioration continue, évalué chaque année avec le Conseil d'administration et nos partenaires.

## 2.3 L'AXE MUSIQUE

*En synthèse :*

- *3 volets : diffusion / accompagnement des pratiques / médiation.*
- *Charte de programmation : parité, rémunération équitable, coanimation du territoire, etc.*

Sur la base des principes évoqués et conformément aux dispositions légales de l'arrêté SMAC (Scène de Musiques Actuelles), l'activité musicale de l'ASCA s'articulera autour de trois axes essentiels : **diffusion, accompagnement des pratiques et médiation.**

### 2.3.1 LA DIFFUSION :

#### **UN RAJEUNISSEMENT, LA PLACE DE L'EMERGENCE ET L'IMPORTANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

D'après le Centre National de la Musique (CNM, 2023) :

- 58 % de l'offre payante, 69 % de la fréquentation et 79 % de la billetterie sont générées par des sociétés commerciales,
- 50 producteurs réalisent 40 % des entrées et 61 % de la billetterie,
- Le tarif moyen d'un concert en France a augmenté d'environ 10 % entre 2022 et 2023, atteignant 42 € en moyenne.
- Les personnes allant en concerts (Baromètre des usages de la musique, CNM, octobre 2023) : 39 % ont moins de 35 ans, 60 % ont un diplôme supérieur au bac, 66 % sont actives, 37 % sont CSP+.

Avec la profusion de "giga-shows" conçus pour les stades et les arénas, l'apparition de spectacles virtuels, le développement d'événements où le concert n'est qu'un élément annexe, **l'imaginaire lié**

**au concert se transforme**, notamment chez les plus jeunes. Face au rouleau compresseur de l'industrie du divertissement, nous jugeons essentiel de proposer des formules et des formats différents et d'«événementialiser» nos concerts.

**Associés** à d'autres événements du territoire (Scènes d'été, concerts au Quadrilatère, fêtes de quartier, inaugurations...), nous souhaitons **limiter notre programmation à une trentaine de concerts annuels**, afin de :

- Mener un travail de fond dans la mise en place (décorations, repas associatifs, stands de disquaires, expositions...),
- Approfondir le lien avec les publics,
- Éviter une surenchère contre-productive vu le bassin de vie.

**Programmation annuelle type :**

- **Une douzaine de programmations** réparties sur deux semestres, reflétant divers aspects de la création contemporaine, maintenant une continuité et proposant des débouchés pour les producteurs de la filière. Pendant la période «hors les murs», ces programmations auront lieu dans des salles partenaires (auditorium Rostropovitch, 160 places ; Maladrerie Saint-Lazare, 400 places, etc.).
- **Une à deux dates «Événement»** (Elispace/tête d'affiche) pour inscrire Beauvais dans la carte mentale des producteurs, attirer le grand public autour de noms reconnus et proposer une alternative à la seule offre commerciale hyper-concentrée. L'objectif est aussi de capter un public peu habitué et de l'attirer vers d'autres propositions.
- **Trois rendez-vous** autour de la francophonie, de la chanson et de la langue, en collaboration avec des structures locales, dans des formats intimistes favorisant la proximité et la rencontre.
- **Une programmation jeune public chaque trimestre**, sous forme de trois dates (deux scolaires, une tout public).
- **Une à deux séquences thématiques annuelles** mêlant musique et cinéma (ex. la thématique «travail» avec trois propositions musicales en divers lieux de la ville).

Nous poursuivrons notre soutien en matériel et ingénierie aux organisateurs du territoire, pour coproduire des événements. Cela relève de notre responsabilité de soutenir l'ensemble de la filière musicale régionale :

- Sans un maillage de petits organisateurs, souvent bénévoles, les artistes peinent à rencontrer leur public, à se faire connaître et reconnaître, à exprimer leur singularité.
- Nous nous inscrivons en complément des autres lieux (médiathèque, théâtre, centres d'art, centres sociaux...), en apportant un prisme spécifique.

Dans un souci de transparence, nous afficherons publiquement une **charte de programmation** (voir ci-après) en direction des artistes, producteurs, partenaires et publics, pour réduire frustrations et incompréhensions, et favoriser le dialogue.

## CHARTRE DE PROGRAMMATION

- **Parité** : L'ASCA promeut et recherche la parité dans l'ensemble de ses activités, tant dans les embauches techniques qu'artistiques.
- **Diversité des esthétiques** : Nous tentons de refléter la pluralité des musiques actuelles. Nos propositions s'inscrivent en cohérence avec le territoire, dans une logique de complémentarité avec d'autres lieux.
- **Rémunération** : L'ASCA rémunère systématiquement les artistes et techniciens dans le respect des conventions collectives. Seules les formations à vocation pédagogique (classes scolaires, conservatoire...) sont exclues de la rémunération.
- **Responsabilité sociale** : Nous privilégions les structures à taille humaine entretenant un rapport éthique avec leurs artistes. De manière générale, nous préférons des échanges de type coopératifs.
- **Coanimation** : L'ASCA mène un travail de coanimation du territoire, via conseils en programmation, coproductions, coréalizations, mises à disposition ou aide aux projets. Une concertation régulière avec les lieux de diffusion voisins permet de bâtir une offre complémentaire et diversifiée à l'échelle régionale. Enfin, nous nous engageons à ne pas demander de clauses d'exclusivité (Pratique consistant à empêcher une équipe artistique de se produire dans un rayon de X kilomètres durant une période de X jours. Cette pratique vise à « capter » l'ensemble du potentiel public environnant. Au dépend des principes écologiques, collaboratifs que nous défendons).

### 2.3.2 ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES :

#### **PRESERVER, INVENTER, SOUTENIR DES ESPACES DE DIFFUSIONS POUR PERMETTRE A TOUTES ET TOUS DE S'EXPRIMER, FAVORISER L'EMULATION ENTRE LES ARTISTES.**

Nous souhaitons engager un **véritable travail d'accompagnement** des pratiques, qu'elles soient amateurs ou professionnelles.

#### **Concernant les amateurs :**

- **Ouverture d'un espace de répétition autonome** au théâtre du Plateau, privilégiant des résidences de travail en profondeur.
- **Mise en place du dispositif Passerelles**, avec plusieurs acteurs culturels du département (studios, lieux de résidence, cafés-concerts, médias, graphistes, vidéastes...), permettant un accompagnement à la carte.
- **Opération "Monte ton concert"** : un lieu mis à disposition, où l'organisation est gérée intégralement par les artistes amateurs ou émergents et leur entourage, dans une logique pédagogique (faire connaître nos métiers, développer l'autonomie, former peut-être les professionnels de demain) et de valorisation.
- **Accompagnement des artistes et porteurs de projets** : conseils, soutien technique, résidences coachées, master classes, liens avec le conservatoire (premières parties, co-plateaux). Nous soutiendrons aussi des initiatives privées (associations, bars, tiers-lieux, festivals...), par des apports techniques et/ou la prise en charge de cachets artistiques, afin de maintenir la diversité tout en respectant les acquis sociaux des artistes.

### Concernant les professionnels :

- **Une carte blanche** à une équipe artistique pour créer un spectacle à partir de notre “Scène à vélos”, lors d’une résidence de cinq jours, puis le jouer dans des communes rurales.

(Exemple — Scène à vélos :)

- Scène itinérante alimentée par des énergies renouvelables (panneaux solaires, pédalage).
- Programmation légère, éco-conçue, orientée vers la rencontre et la convivialité.
- Sensibilisation à la mobilité douce et à la préservation de l’environnement, allant vers des publics isolés.
- Un moyen concret de diffuser la culture dans des lieux éloignés des circuits institutionnels.

Même en l’absence de locaux permanents, nous voulons maintenir un **lien constant** avec les artistes et producteurs, les soutenir dans leurs créations (espaces de travail, compétences administratives, techniques, artistiques, voire soutien financier). Néanmoins, il nous paraît indispensable d’introduire une forme de **réciprocité**, qui conduise les artistes et/ou leur entourage à proposer, en retour, des ateliers, des rencontres, voire un investissement personnel et citoyen auprès d’associations.

- Les résidences pourront prendre plusieurs formes :
  - **Accueil simple** : mise à disposition d’espaces ou de matériel, équipes artistiques autonomes, convention de mise à disposition.
  - **Résidences de création** : à l’initiative de l’ASCA (appels à candidatures ou cooptation), incluant une participation financière de la structure pour la rémunération des artistes. Ces résidences s’inscriront dans le projet global et pourront parfois donner lieu à des co-exploitations ou à une recherche de subventions.
  - **Résidences scène ou studio** : à l’initiative des artistes, producteurs ou de l’ASCA, avec définition des conditions de prise en charge, pouvant inclure des formes d’échange (réduction de cession, ateliers bénévoles...) pour rendre ces temps possibles tout en assumant les responsabilités d’employeur.

### 2.3.3 LA MÉDIATION

#### METTRE LES ARTISTES DANS LA VILLE, VILLE CENTRE ET RURALITES : ALLERS RETOURS NECESSAIRES, DES PUBLICS CAPTIFS AUX PUBLICS CONQUIS

Jusqu’ici, la médiation à l’ASCA portait surtout sur la **recherche de publics**, via des relations régulières avec des structures sociales et d’animation du territoire. Avec la réorganisation progressive de l’équipe et la présence régulière d’équipes artistiques, nous développerons des rencontres de nature variées en direction de groupes constitués ou non, en lien avec des structures ou de manière autonome en écho au triptyque **Ouvrir / Pratiquer / Partager** :

- **Actions de sensibilisation** :
  - Rencontres avec des artistes,
  - Rencontres thématiques (esthétiques musicales, œuvres, courants, éventuellement en lien avec le cinéma),
  - Présentation de saison chez l’habitant ou dans des lieux publics,
  - Blind test, etc.
- **Actions d’initiation** :

- Ateliers ponctuels, stages dans les écoles, structures sanitaires ou sociales,
- Fabrique à musique de la Sacem,
- Ateliers chorale ouverts à tous.
- **Actions de formation :**
  - Fanfare ASCA,
  - Parcours Passerelles,
  - Rencontres thématiques pour les artistes du territoire (“Écosystème des artistes”, “Choisir un manager”, “Rédiger une bio”...),
  - Master classes en lien avec la programmation, à destination d’élèves du conservatoire.

Un des défis de la période 25-28 sera de **lier plus étroitement diffusion, accompagnement et médiation**, dans un esprit de transversalité. Par exemple, associer l’ensemble de l’équipe à la réflexion sur la programmation musicale, afin d’imaginer collectivement des passerelles entre activités.

## 2.4 L’AXE CINÉMA

*En synthèse :*

- *3 axes : éveil/éducation aux images, diffusion tout public (alternative au mainstream), “faire communauté” autour du cinéma.*
- *Charte Art & Essai : diversité culturelle, médiation, soutien à la création, itinérance, écoresponsabilité.*

L’activité cinéma proposée par l’ASCA s’articule autour de trois axes :

1. **Éveil et éducation aux images**, définis dans le cadre de nos missions de coordination des dispositifs scolaires (Éducation nationale) et de la diffusion/médiation en direction des mêmes publics.
1. **Diffusion tout public**, venant enrichir et diversifier l’offre du Beauvaisis malgré la présence d’un multiplexe. La programmation inclura :
  - Des propositions jeune public et familles,
  - Des films Art et Essai,
  - Des documentaires,
  - Des films de patrimoine.

Bien que la mission d’intéresser de nouveaux publics aux propositions plus alternatives soit difficile, elle nous paraît essentielle, en particulier dans un monde où la question des récits, de la véracité et des imaginaires constitue un enjeu politique et civilisationnel. Le maintien de cette offre, et même son renforcement, participent d’une exigence démocratique.

2. **Faire communauté autour du cinéma :**

- Comités de programmation jeunes, ciné-débats, accueil de cours d'école d'art, cours de lecture de films, soirées spéciales...
- Événements pluri-acteurs, mise en réseau, pour favoriser la mixité sociale et le débat.

Ces trois axes se retrouvent dans une grille type de programmation, adaptée aux rythmes de vie des habitant-es.

Cette grille mensuelle propose un rythme régulier de séances réparties sur toute la semaine, avec : des créneaux dédiés aux scolaires en journée, des séances tout public en fin d'après-midi et en soirée, et des temps forts thématiques (documentaires, patrimoine, ciné-débat).

Elle tient compte des périodes scolaires et des vacances (avec des séances jeune public parfois assorties d'ateliers), s'adapte à la disponibilité des équipes et intervenant-es (par exemple le jeudi pour des événements spéciaux), et ménage une répartition équilibrée pour répondre à la fois aux besoins du public local, aux contraintes liées à la délocalisation et aux ressources humaines disponibles.

Comme pour l'activité musicale, nous nous appuyons sur une **charte de programmation**:

#### **CHARTE DE PROGRAMMATION CINÉMA**

**Le Cinéma Agnès Varda de l'ASCA est labellisé Art et Essai**, ce qui détermine pour partie ses spécificités et lignes directrices soit :

- **Diversité culturelle & engagement Art & Essai**
  - Films d'auteurs et cinéma du monde : programmation d'œuvres singulières, de genres variés, indépendantes ou internationales moins diffusées.
  - Ciné-jeunesse et ciné-famille : au-delà de l'offre commerciale, l'ASCA propose une ligne adaptée aux plus jeunes (films d'animation, séances spéciales avec les écoles, ciné-goûters...).
  - Pluralité des regards : V.O, focus sur des cinématographies peu représentées, partenariats festivals ou réseaux (ACID, etc.).
- **Médiation & animation du débat public**
  - Éducation aux images : coordination des dispositifs scolaires (écoles, collèges, lycées), ateliers d'initiation critique, séances dédiées au court-métrage ou documentaire.
  - Ciné-débats & rencontres : échanges réguliers avec réalisateurs, réalisatrices, chercheurs, chercheuses, associations, autour de thématiques d'actualité (éducation, transition écologique, droits humains, etc.).
  - Participation des publics : constitution de comités de programmation pour certains temps forts, afin de favoriser la co-construction.
- **Soutien à la création & circulation des œuvres**
  - Partenariat avec le réseau Art et Essai et les distributeurs indépendants : valoriser des films peu diffusés, s'inscrire dans les circuits AFCAE, festivals, labels indépendants, structures régionales (ACAP).

- Résidences & accompagnement : accueil de cinéastes en résidence, avant-premières, en synergie avec des associations locales et des dispositifs (CNC, Région Hauts-de-France).
- Itinérance : projections hors les murs (salles des fêtes, tiers-lieux, espaces publics) pour toucher des publics éloignés.
- **Écoresponsabilité**
  - Sobriété matérielle : équipement numérique partagé (projecteurs mutualisés, location ponctuelle...), réduction de l'impression, supports de communication responsables.
  - Programmation cohérente : limitation des déplacements superflus, incitation aux mobilités douces (covoiturage, vélo...).

## 3. MISE EN ŒUVRE DU PROJET 25-28

### 3.1 LE CALENDRIER

- **2025** : Validation collective de la démarche, mise en place de commissions, premières actions hors les murs, introduction des indicateurs.
- **2026** : Développement d'actions, ajustements, consolidation budgétaire et partenariale, premières évaluations.
- **2027** : Appropriation pleine de la démarche, déploiement d'actions conçues collectivement, intégrant le contexte dans une perspective de transformation.
- **2028** : Évaluation globale de la CPO, rédaction d'un nouveau projet associatif, réintégration dans les locaux de l'ASCA réhabilités.

### 3.2 L'ORGANISATION : L'HUMAIN AU CENTRE

*En synthèse :*

- *Équipe salariée : 12 ETP visés, réécriture des fiches de poste, plan de formation, reconnaissance des avantages.*
- *Gouvernance : commissions associant CA, salarié-es, bénévoles, habitant-es, partenaires.*
- *Action coordonnée avec opérateurs du territoire : partenariats Ville, Agglo, DRAC, etc. ; travail en réseau (Fedelima, ACAP...).*

C'est en soutenant l'engagement de l'équipe et en favorisant un **dialogue permanent** entre salarié-es, bénévoles et instances de gouvernance que nous ferons vivre le projet au quotidien.

#### 3.2.1 L'ÉQUIPE SALARIÉE, MOTEUR DU PROJET

##### **Un rapport au travail revisité, un nouvel organigramme**

Les attendus de ce projet nous invitent à reconsidérer les compétences disponibles et à constater le décalage entre celles-ci et celles nécessaires.

Fin 2024, l'activité est assurée par une équipe de 14 personnes (12,47 ETP). En tenant compte des RTT, formations, CSE, absences, le temps de travail effectif correspond à environ 10,06 ETP, pour un coût annuel de 663 000 €, soit 49 % du budget global.

- Si un volume équivalent à 12 ETP peut être suffisant pour remplir ces missions, il suppose alors une **reconfiguration des postes**, une nouvelle organisation du travail et la mise en place d'outils adaptés.
- Chaque membre de l'équipe contribue, par son savoir-faire et son expérience, à la réussite des projets et à la vie associative. Dans le cadre de cette CPO, il est essentiel de **valoriser** leurs rôles et compétences, d'offrir des perspectives d'évolution et de formation, et de permettre une participation active.

L'équipe de l'ASCA se caractérise par une forte spécialisation et une longévité dans les postes, sans qu'ait toujours été questionnée l'adéquation entre cursus, expériences et attendus. L'absence d'entretiens annuels n'a pas permis de mesurer ces écarts ni d'y remédier.

- Une conséquence de la CPO sera **d'harmoniser les fiches de poste**, en explicitant relations fonctionnelles, niveaux de responsabilité, attendus et modalités d'évaluation.

- Sur cette base, un plan de formation à moyen terme sera élaboré, avec l'appui du CSE et du CA, tenant compte des besoins du projet et des attentes du personnel.

Dans un environnement en constante évolution, la **formation continue** indispensable. Elle constitue un outil RH important, participant de la mixité des âges, expériences, temps de présence, et de l'attractivité de la structure. Elle renforce aussi l'agilité globale face à des réalités contemporaines (data, IA, réseaux sociaux, enjeux environnementaux et sociaux...).

Nous travaillerons également à valoriser l'implication de bénévoles et d'habitant-es par des **formations spécifiques** ou des formations par les pairs (rencontres avec d'autres acteurs culturels ou de l'ESS).

Par ailleurs, l'ASCA offre déjà certains avantages sociaux (résultant de changements de convention collective, de négociations salarié-es-employeurs) :

- Prise en charge de la mutuelle à 50 % pour les salarié-es et 70 % pour leurs familles,
- Possibilité de télétravail,
- Possibilité de temps partiel,
- Nombre de jours de congés annuels supérieur à la moyenne (6,5 semaines/an),
- Prime annuelle.

Pour autant, ces avantages ne sont pas toujours clairement identifiés comme une forme de rétribution ou un outil d'attractivité. Il semble important de **les formaliser** pour qu'ils soient équitables, visibles et perçus comme tels pour l'ensemble du personnel permanent.

**La mise en place de la semaine de quatre jours** fait aussi partie des évolutions envisagées à moyen terme. En s'appuyant sur les expériences positives observées dans certains pays nordiques – où l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle et le bien-être au travail en ressortent améliorés –, on garde toutefois à l'esprit que la question du temps de travail disponible peut interroger les employeurs. Par ailleurs, le passage de la convention collective de l'animation à celle dite SYNDEAC, suivi de négociations, a abouti à la mise en place de dispositions sociales très favorables pour les salarié-es. L'introduction de la semaine de quatre jours contribuerait à rendre plus visibles ces avantages et à renforcer l'attractivité de l'association, tout en ouvrant une réflexion globale sur la rémunération, au-delà de sa seule dimension financière.

De même, le télétravail (déjà pratiqué, de manière éparse) doit être encadré (délai de prévenance, outils, évaluation, droit à la déconnexion) pour protéger salarié-es et organisation des temps collectifs. Ce cadre fera l'objet d'une négociation entre la direction et le CSE.

Bien que le présent document ne propose pas de nouvel organigramme, on peut noter :

- **La nécessité d'une direction renforcée** : L'ASCA réunit à la fois un cinéma d'art et essai, une SMAC, d'importantes activités de médiation et de multiples coopérations. Cela implique d'accompagner les équipes, d'assurer la représentation de la structure, d'être présent sur la majorité des événements et de gérer l'ensemble des aspects humains et financiers. Les changements successifs de direction ont souligné la difficulté de mener toutes ces missions simultanément.

La création d'une équipe de direction plus étoffée apparaît dès lors comme une solution pour assumer l'ensemble des tâches, tout en pilotant simultanément la transformation de l'ASCA et la rénovation du bâtiment, et en permettant aux salarié-es de monter progressivement en

compétence et en responsabilité. Par ailleurs, la relation partenariale exige une véritable culture de l'échange et de la négociation, longtemps confiées à une seule personne en situation de direction. Cette hypercentralisation a montré ses limites, notamment l'absence d'outils collectifs d'aide à la décision et les difficultés engendrées lors des périodes de vacance de direction. En créant ce pôle de direction, l'association pourra mieux éclairer ses choix stratégiques et accompagner l'équipe vers davantage d'autonomie.

- **L'organisation en silos** a montré ses limites. Les promotions internes de cadres intermédiaires n'ont pas toujours été accompagnées d'une autonomie accrue, créant des disparités. Il faudra envisager un rééquilibrage et développer des compétences transversales. L
- **Élargir la notion de « porteur-se de projet »** : Il s'agit d'intégrer, dans les fiches de poste des salarié-es exerçant des fonctions support, une part de leur temps consacrée directement à l'activité. Par exemple, l'administratrice pourrait accompagner des artistes ou des associations dans leurs demandes de subventions ou la rédaction de contrats ; la chargée de communication pourrait animer des rencontres avec les bénévoles ou le chargé de billetterie pourrait proposer un blind test. Pour que cela soit réalisable, il convient de renforcer les compétences des autres salarié-es en matière de gestion courante, administrative, financière, ou encore dans la création d'outils de communication simples. Cette nouvelle fluidité de l'organisation vise à conforter l'engagement collectif autour du projet et à renforcer l'attractivité de chaque poste.

### 3.2.2 UNE GOUVERNANCE OUVERTE ET RÉCIPROQUE

Cette CPO 2025-2028 prône une gouvernance plus stratégique, via des commissions associant salarié-es, bénévoles, habitant-es et partenaires, et une culture de la **co-évaluation** (indicateurs partagés, bilans réguliers). Entre un CA responsable de la vision stratégique et une équipe salariée responsable de l'opérationnel, il est crucial de clarifier la place de chacun, tout en cultivant la **réciprocité**.

#### Instances et espaces de dialogue

Pour favoriser l'expression de chacun, il convient de définir clairement les périmètres des espaces existants :

- **Le CA** : instance de vision stratégique et de validation (budget, partenariats, grands projets).
- **L'équipe salariée** : met en œuvre les décisions, gère le quotidien, contribue aux commissions en apportant son expertise de terrain.
- **Les habitant-es et bénévoles** : peuvent rejoindre les commissions, être consulté-es sur la programmation, la rénovation, intégrer le CA...
- **Les porteurs de projets** : bénéficient d'espaces et d'accompagnement, s'engagent en retour à nourrir la vie collective (ateliers, rencontres).

#### La réciprocité comme moteur

- Les **bénévoles** offrent leur temps, reçoivent reconnaissance et valorisation.
- Les **habitant-es** participent, sont écoutés, bénéficient de ressources et d'ouverture culturelle.
- Les **artistes** trouvent un lieu d'expression et s'impliquent en retour (résidences ouvertes, médiations).

- Les **salarié-es** partagent leur expertise, attendent un cadre clair et une reconnaissance de leur travail.

#### **Reconnaître et valoriser l'expertise bénévole :**

- Identification régulière et recensement des savoir-faire,
- Formations croisées (bénévoles formés à la médiation, salarié-es formés à l'événementiel),
- Attestations de bénévolat valorisant les acquis (savoir-être, savoir-faire, gestion d'équipe, etc.), utilisables dans leurs parcours.

**Clarification du rôle de chaque groupe d'acteurs :** un document-cadre, diffusé en interne et en externe, explicitera :

- Le rôle du CA (orientation stratégique, priorités financières, soutenabilité économique et sociale),
- Le rôle des commissions (salarié-es, bénévoles, habitants, partenaires, etc.),
- Le rôle de l'équipe salariée (déclinaison opérationnelle, coordination, interface avec le CA),
- Le rôle des bénévoles et habitant-es (expertise d'usage, co-construction, évaluation),
- Le rôle des partenaires publics (soutien financier et politique, cohérence territoriale),
- Le rôle des artistes (participation à la vie de l'ASCA au-delà de la prestation scénique),
- Le rôle des prestataires/fournisseurs (respect des exigences écoresponsables et sociales, possibilité de contribuer à la vie de l'ASCA).

### **3.2.3 UNE ACTION COORDONNÉE AVEC LES OPÉRATEURS DU TERRITOIRE**

- Concertation avec la Ville de Beauvais, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, le Département de l'Oise, la Région Hauts-de-France et les services de l'État (DRAC, Préfecture).
- Synergies avec les acteurs associatifs, sociaux, éducatifs, environnementaux.
- Recherche de mutualisation et de cofinancements pour optimiser les ressources et encourager l'innovation sociale et culturelle.
- Nouvelles alliances avec des acteurs socio-environnementaux, pour faire de la transition un **projet partagé**.
- Initiation de partenariats avec des acteurs économiques pour développer des projets communs.
- **Implication des habitant-es** dans la coordination territoriale :
  - Participation directe lors de rencontres inter-associatives (forums de quartier, cafés-culture...) pour recueillir leurs retours,
  - Encourager la création d'initiatives locales (groupes d'habitant-es, artistes amateurs, associations de quartier), en proposant accompagnement technique, logistique, communication,
  - Innover en matière de communication pour aller vers les publics éloignés (bénévoles "relais" dans différents quartiers).

### 3.3.4 UN TRAVAIL EN RÉSEAU

En plus de sa volonté de s'inscrire pleinement dans le territoire, l'ASCA participe aux travaux spécifiques de divers **réseaux** :

- Syndicat des Musiques Actuelles (SMA), où l'ASCA représente la région Hauts-de-France au Conseil National,
- Fedelima,
- Le réseau musiques actuelles des Hauts-de-France (Haute-Fidélité), dont l'ASCA assure la co-présidence,
- Léo Lagrange,
- Collectif Jeune Public des Hauts-de-France,
- ACAP, pôle régional image,
- Association Française des Cinémas Art et Essai,
- Commissions Haute Fréquence / PRAC de la Région, ou autour de la composition (DGCA),
- Adhésion au CNM et au CNC,
- Agence nationale pour le développement du cinéma en régions.

Cet investissement contribue à la **visibilité** de la structure, et s'aligne avec des dynamiques de **réflexion, partage et co-construction**. Le temps consacré à ces réseaux fait partie de la formation continue des personnels et leur permet d'élargir leurs compétences, tout en renforçant leur maillage professionnel.

### 3.3 LES RESSOURCES FINANCIÈRES : UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de ses conventions avec ses partenaires, l'ASCA bénéficie d'un soutien financier permettant de couvrir une partie des coûts de fonctionnement : mise à disposition de locaux, prise en charge des fluides, subventions pour la masse salariale.

Pour déployer pleinement ses activités, l'ASCA doit cependant **compléter ses ressources** via :

- Des appels à projets spécifiques (collectivités, sociétés civiles),
- Des recettes propres (bar, billetterie, adhésions,...).

Cette structure budgétaire oblige l'équipe à produire de nombreux projets, bilans, tout en jonglant entre une politique tarifaire accessible et des recettes indispensables.

**Pistes explorées durant cette période :**

- **Diversification des financements** (subventions, mécénat, crowdfunding, billetterie solidaire, hausse des recettes liées aux concerts payants),
- **Articulation renouvelée avec le secteur marchand** : avec le vieillissement de certains promoteurs régionaux, l'effacement progressif de Beauvais sur la carte des grandes tournées, la baisse des fonds publics, nous pourrions envisager des **productions déléguées** pour des producteurs ou collectivités, valorisant ainsi les compétences professionnelles de l'ASCA.

- **Mise en œuvre d'une politique de quotient familial** pour nos activités et concerts, afin de :
  - Maintenir une accessibilité pour les plus démunis,
  - Mieux faire comprendre la réalité des coûts de spectacle et l'impact de l'intervention publique,
  - Éventuellement augmenter nos recettes billetterie sans renier nos principes d'accessibilité,
  - Rendre lisible la part d'intervention publique au bénéfice des spectateur·rices.
- **Réduire l'empreinte carbone** (éco-conception, logistique plus vertueuse, mutualisation de matériel, mobilité douce, communication numérique responsable). Encourager un aménagement du territoire inclusif (transports collectifs, circuits de proximité), assumer une responsabilité vis-à-vis de la filière musicale (impact économique de nos choix de programmation), viser la parité F/H dans les équipes techniques et artistiques.
- **Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)** : mutualisation d'équipements, achats groupés d'énergie, valorisation des ressources immatérielles (réseaux, compétences).

## 3.4 LES RESSOURCES MATÉRIELLES : UN BÂTIMENT POUR LES FUTURS USAGES

### 3.4.1 LE FUTUR BÂTIMENT

Inauguré en 1978 et conçu par l'architecte Jean de Mailly, le Centre socio-culturel ASCA s'intègre dans l'aménagement du quartier Argentine, pensé pour accompagner la croissance démographique et offrir des espaces de vie sociale et culturelle. Le bâtiment s'organise autour d'un atrium central, conçu dès l'origine comme un lieu de rencontres et de découvertes artistiques, invitant à son appropriation par les habitants.

Au fil des décennies, plusieurs transformations ont eu lieu : ajout du cinéma Agnès Varda (1987), création de la SMAC Ouvre Boîte (2001), etc. Les travaux actuels liés à la médiathèque Argentine modifient la configuration du bâtiment et l'accessibilité à la salle de concert et aux studios de répétition. Ils suppriment également l'ancien café-musique, libèrent un grand espace central et modifient le lien bar-salle de concert.

Face à ce contexte et au risque d'une expérience utilisateur dégradée, l'ASCA a travaillé sur un avant-projet de rénovation visant à redonner à l'ASCA sa centralité et son rôle de carrefour culturel local.

L'idée est de :

- Réaffirmer l'atrium comme cœur du bâtiment,
- Améliorer l'accessibilité (y compris thermique, éclairage naturel, production d'énergies renouvelables),
- Permettre l'accueil d'activités diverses sur des temporalités flexibles, avec des espaces mutualisés et une offre élargie.

Ce projet devra tenir compte :

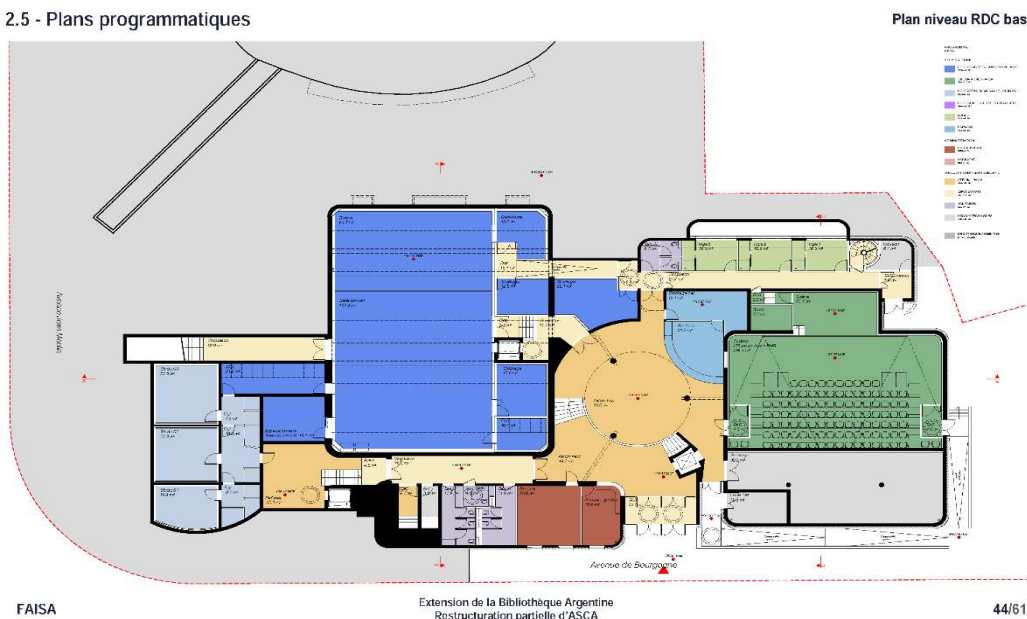
- Des effets de la nouvelle médiathèque,
- Des transformations à venir dans le quartier,
- Des besoins identifiés chez les habitant·es,
- Des besoins des artistes et technicien·nes,
- Des usages actuels et futurs potentiels du bâtiment,
- Des besoins du personnel.

L'avant-projet a été travaillé avec le cabinet Continuo (déjà à l'œuvre sur la médiathèque), qui connaît bien le territoire et ses contraintes.

Caractéristiques envisagées :

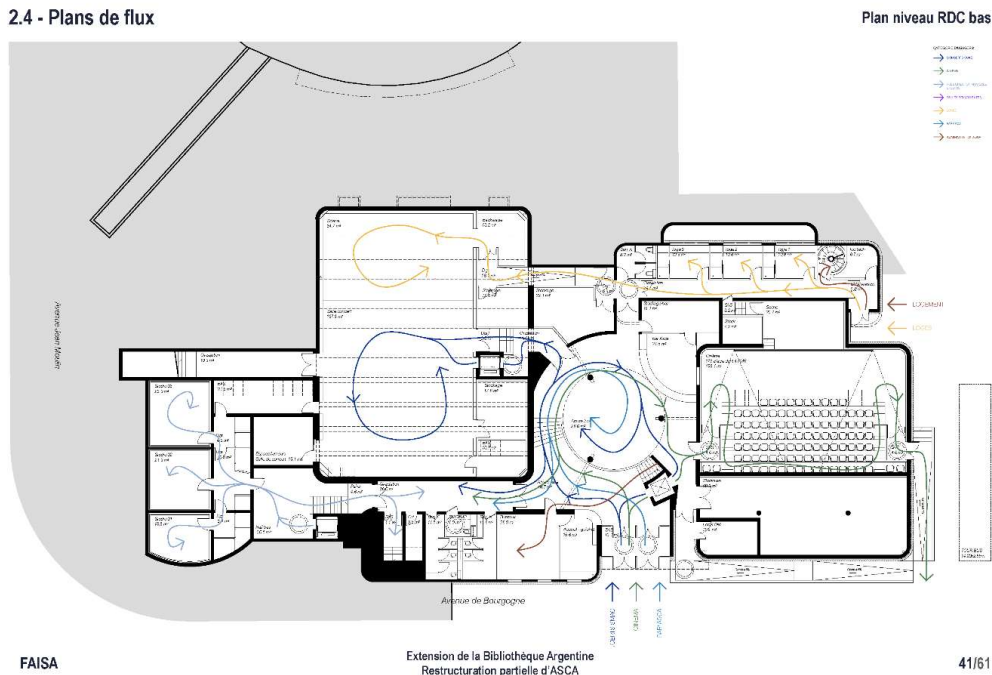
- **Refonte de l'isolation** (gain énergétique),
- **Ouverture accrue sur l'environnement** (double entrée traversante),
- **Autonomie fonctionnelle** des espaces (cinéma, salle de concert, salle polyvalente, bureaux), pour un usage simultané ou séparé,
- **Modularité de la salle de concert** : scène rabaissée, hauteur sous plafond accrue, ouverture en pleine jauge ou demi-jauge,
- **Accès autonome aux studios** (système domotique, amplitude élargie), réduction des coûts de personnel, meilleure adéquation aux besoins (enregistrement, etc.),
- **Circulation fluidifiée** pour le public (meilleure accessibilité bar/sanitaires),
- **Réaffectation de certains locaux en logement** pour artistes en résidence, réduisant ainsi les frais et facilitant les conditions d'un travail d'implantation territoriale des équipes artistiques.
- **Création d'une salle polyvalente** modulable dans l'ex-plateau de la médiathèque, pour y accueillir des activités de l'ASCA, d'associations, ou des habitant·es. Nous souhaitons ne pas figer cet espace afin de conserver une capacité d'adaptabilité aux besoins et aux pratiques émergentes des années à venir.

## 2.5 - Plans programmatiques



## 3.4.2 LES ASPECTS PRATIQUES

### 2.4 - Plans de flux



La prochaine réinstallation de l'ASCA doit se faire en tenant compte :

- Des exigences techniques d'une salle de cinéma et d'une salle de concert de qualité,
- De la possibilité de mutualiser le matériel,
- De la maîtrise de la masse salariale pour se concentrer sur les postes à forte valeur ajoutée.

Nous profiterons de cette période pour **actualiser nos outils** et assurer, via la formation, une harmonisation des usages (base de données, logiciel de production). Nous revisiterons également l'usage et la maîtrise des logiciels de billetterie, de newsletter et de publipostage.

Nous viserons à **externaliser** certaines tâches afin de **concentrer la ressource** sur le cœur de l'activité. Depuis fin 2024, nous faisons appel à plusieurs prestataires :

- Programmation cinéma (relation aux distributeurs),
- Location de projecteur (Ciné rural),
- Programmation musicale,
- Marketing digital, SEO,
- Manutention, ménage, restauration,
- Réalisation de visuels...

Ces interventions révèlent des compétences spécifiques dont la structure a besoin (programmation musique, marketing digital...) et interrogent notre capacité à mener certaines activités sans apport externe, au vu du nombre de salarié-es, de la diversité des activités et des compétences requises.

### 3.4.3 LE LIEU DE L'ASCA : UNE MISE EN CHANTIER PENSÉE COMME PROJET COLLECTIF (2025-2027)

La rénovation du bâtiment doit être une **aventure collective**, où l'on définit ensemble les usages, la gouvernance, l'ambiance, l'organisation au quotidien et les règles de fonctionnement. L'objectif est de garantir la pertinence d'usage et de faire de l'ASCA, lors de sa réouverture (2027-2028), un lieu **ouvert, accueillant et convivial**. Compte tenu de la longue période de fermeture, maintenir l'ASCA dans l'imaginaire du quartier tout en impliquant la population dans le processus est essentiel. Dans cette perspective, nous souhaitons renouveler notre confiance au cabinet Continuo afin de compléter le travail programmatique effectué en 2024. Leur connaissance du quartier, du bâtiment, de son histoire nous semble un véritable atout pour accompagner un travail sur les fonctionnalités attendues associant usagers potentiels, équipe, habitant-es du quartier ou partenaires.

#### Les grands chantiers pour 2025-2027 :

1. **Clarifier la feuille de route fonctionnelle** : recenser les besoins techniques (studios, jauge, PMR...), les attentes artistiques, les usages souhaités par les habitants (espace café ? ateliers ? coworking ? boutique éphémère ? restauration ?), et des porteurs de projets tiers en quête d'espaces (pour accroître le taux d'occupation).
1. **Concevoir une gouvernance adaptée** : créer une instance de concertation (salariés-es, bénévoles, habitants, artistes...), clarifier les règles d'occupation et de mutualisation.
2. **Éco-concevoir la rénovation** : choix de matériaux, gestion des déchets, sobriété énergétique, récupération d'eau, géothermie, etc.
3. **Impliquer l'équipe salariée** : ateliers internes, formations.
4. **Renforcer le lien avec le public et les artistes** : visites de chantier, performances, blog, etc.

#### Les attendus pour la réouverture :

- Modularité des espaces, conciliant qualité technique et convivialité,
- Confort d'usage pour l'équipe et les bénévoles,
- Espaces de sociabilité (cafétéria, salles de rencontre, parvis aménagé),
- Cohérence écologique et sobriété visible (isolation, limitation des gaspillages),
- Gouvernance vivante : instance de concertation pérenne.

#### Les leviers d'accompagnement :

- Partenariats institutionnels et financiers (État, Région, CNC, CNM, Département, Ville...),
- Dispositifs culture, politique de la ville, écologie, ESS, EFC,
- Formations (gestion de projet immobilier, médiation de chantier).

#### Indicateurs spécifiques au chantier :

- Taux de participation aux instances de concertation,
- Avancement écologique (respect du cahier des charges éco-conçu),
- Partenariats liés au chantier (co-construction, implication de la population),

- Qualité de la co-construction (retours qualitatifs sur la lisibilité du processus, satisfaction des acteurs).

### 3.5 UNE ÉVALUATION PARTAGÉE AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE COLLECTIVE

L'idée centrale est de faire de l'évaluation un **moment de concertation et de co-apprentissage**, plutôt qu'une formalité imposée en fin de parcours. Chaque acteur (collectivité, État, association, habitant·e, artiste) y a sa place et peut apporter son expertise.

L'ASCA se veut à la fois **catalyseur, médiateur** et carrefour de rencontres. La loi LCAP (art. 3) appelle à définir et mettre en œuvre ensemble une politique publique de la culture, respectant les droits culturels et la diversité des expressions, dans une exigence de dialogue permanent.

#### Des bénéfices multiples :

- **Renforcement de l'adhésion** : Impliquer les acteurs dans la définition des indicateurs et l'analyse des résultats crée un sentiment de coresponsabilité et de légitimité partagée.
- **Amélioration continue** : L'évaluation partagée est itérative ; elle s'appuie autant sur des retours "à chaud" juste après un événement que sur des bilans plus profonds au fil des saisons.
- **Cohérence avec les valeurs de l'ASCA** : traduire concrètement la participation, la diversité culturelle et la réciprocité.

#### 3.5.1 FINALITÉ DE LA CO-ÉVALUATION

Comme le souligne le « Rapport méthodologique SMAC », la création d'un comité d'évaluation (ou "comité de suivi"), réunissant régulièrement les partenaires, peut être un bon point de départ. De même, la définition commune d'indicateurs (quantitatifs et qualitatifs), puis leur mise à jour régulière, favorise une vision partagée du projet.

#### Aussi, nous souhaitons :

- **Co-définir** avec toutes les parties prenantes (équipe salariée, habitant·es, partenaires institutionnels, artistes, gouvernance, prestataires...) des indicateurs adaptés à la réalité du terrain.
- Faire de ces indicateurs un outil non seulement de suivi, mais aussi de **dialogue et de concertation**, pour éclairer les décisions stratégiques.
- Observer l'effet du projet sur les **droits culturels** (capabilité, dignité, reconnaissance mutuelle) et sur la **transition écologique** (sobriété, sensibilisation, éco-conception).

La co-évaluation vise à donner du sens aux actions menées, selon deux angles :

1. **L'effectivité des droits culturels** : la manière dont chacun·e s'approprié la culture, développe son "pouvoir d'agir" artistique et renforce sa dignité.
1. **La transformation écologique** : en lien avec les engagements de l'ASCA et le Cadre d'Actions et de Coopération pour la Transformation Écologique (CACTÉ) du ministère de la Culture.

Ces deux axes forment une vision globale : évaluer l'ASCA non seulement en termes de fréquentation ou de retombées économiques, mais aussi de bien-être, de reconnaissance, d'émancipation et d'impact environnemental.

## 3.5.2 DIMENSIONS D'ÉVALUATION

En cohérence avec le référentiel déjà présenté dans cette CPO, et complétées par la méthodologie SMAC :

- **Participation et pouvoir d'agir** : s'intéresser non seulement au nombre de participant·es, mais aussi à la qualité de leur contribution (co-création, implication, etc.).
- **Relations avec les partenaires publics et privés** : le rapport méthodologique SMAC insiste sur l'importance du dialogue continu entre l'État, les collectivités, les associations et les publics.
- **Dimension temporelle** : privilégier une approche continue, où chaque projet peut être évalué « à chaud » et faire l'objet de retours intermédiaires, permettant d'ajuster rapidement si nécessaire.

### A. Droits culturels

#### 1. Capabilités culturelles

- Empruntée aux travaux d'Amartya Sen et Martha Nussbaum, la notion de capabilité désigne la capacité réelle d'une personne à choisir et réaliser ses objectifs (artistiques, pro, sociaux). Soutenir les capabilités en culture, c'est créer les conditions pour que chacun ne soit pas seulement destinataire, mais **contributeur** et y trouve une source d'émancipation.

#### 2. Dignité culturelle

- Respect de l'identité, prise en compte des savoirs, goûts et pratiques de chacun,
- Reconnaissance et valorisation des individus et de leur singularité.

#### 3. Relations et interactions

- Qualité des échanges interculturels, contacts entre publics différents, développement de réseaux,
- Capacité à tisser des ponts entre générations, cultures, identités, dans une logique d'interconnaissance et de cohésion sociale.

#### 4. Transmission et innovation

- Modalités de transmission (familiale, intergénérationnelle, entre pairs),
- Adaptation des pratiques traditionnelles, capacité d'innovation (créations hybrides, expérimentations).

### B. Transition écologique

En s'inspirant du CACTÉ (Ministère de la Culture), l'ASCA considère :

#### 1. Bilan carbone des activités

- Émissions liées au transport des publics, artistes, salariés,
- Consommation énergétique, recours à des énergies renouvelables.

## 2. Éco-conception des événements

- Choix de matériaux responsables, gestion des déchets, approvisionnement local, clauses écoresponsables.

## 3. Mobilité et logistique

- Promotion de la mobilité douce, covoiturage, mutualisation des déplacements,
- Taux de scénographies et résidences “longues” pour limiter le “nomadisme carbone”.

## 4. Sensibilisation et accompagnement

- Actions de médiation écologique, ateliers de sensibilisation, partenariats avec des structures environnementales,
- Implication de l'équipe salariée et du CA dans cette transition (formations, référent écologie).

### 3.5.3 TYPES D'INDICATEURS

Le tableau ci-dessous illustre quelques indicateurs potentiels :

	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
<b>Droits culturels</b> (Capabilités, Dignité, Relations)	- Nombre d'actions hors les murs - Diversité socioculturelle des publics (questionnaires anonymes) - Taux de participation aux ateliers co-créatifs - Nombre de propositions initiées par des habitants/bénévoles - Diversité des propositions artistiques - Diversité de lieux, horaires, contextes de spectacle	- Ressenti de reconnaissance (entretiens, focus groups) - Qualité du climat social (cohésion, fluidité dans la gouvernance) - Sentiment de “pouvoir d'agir” (capacité à proposer, prendre part, s'exprimer) - Témoignages sur la dignité et la pluralité culturelle
<b>Transition écologique</b> (CACTÉ)	- Bilan carbone (transport, énergie, déchets) - % d'énergies renouvelables utilisées - Taux de matériel réutilisable ou éco-conçu - Nombre de clauses écoresponsables signées	- Perception d'utilité écologique (questionnaires, entretiens) - Degré d'appropriation par l'équipe et les publics (“Je me sens acteur de la transition”) - Témoignages sur l'impact local (partenariats environnementaux, actions de sensibilisation)

On peut aussi y intégrer des indicateurs de “bien-être” ou de convivialité. L'enjeu : établir des indicateurs **mesurables, pertinents et compréhensibles** pour l'ensemble des parties prenantes.

### 3.5.4 MÉTHODES DE RECUEIL ET D'ANALYSE

Pour embrasser les dimensions culturelles et écologiques, l'ASCA prévoit plusieurs méthodes :

1. Questionnaires usagers,
1. Questionnaires partenaires et prestataires,
2. Observations participantes,
3. Entretiens semi-directifs,

4. Outils créatifs (carnets de bord, cartographies sensibles, récits d'expérience),
5. Outils traditionnels (statistiques billetterie, etc.).

En parallèle de ce travail qualitatif, nous poursuivrons une évaluation **quantitative** régulière. Toute l'équipe sera formée à des outils communs (Heeds...) et à la récupération/analyse de données billetterie. Nous relèverons, par exemple :

- Nombre de spectateurs,
- Nombre de séances,
- Coût par spectateur/usager,
- Proportion femmes/hommes sur scène, dans les équipes techniques et dans la participation aux activités,
- Diversité des esthétiques proposées (nomenclature CNM),
- Répartition artistes amateurs / émergents / professionnels,
- Diversité des propositions cinématographiques (nomenclature CNC).

Nous viserons à **automatiser la collecte et le traitement** de ces données chiffrées et à en limiter l'expression brute, pour éviter une concurrence basée sur la seule croissance et les chiffres. L'analyse qualitative — potentiellement avec l'aide de chargés d'observation des réseaux, d'étudiants-chercheurs ou d'artistes — viendra **contextualiser** ces datas.

### 3.5.5 ORGANISATION DE LA CO-ÉVALUATION

#### 1. Comité d'évaluation participative

- Réunit salarié·es, bénévoles, habitant·es, partenaires publics, prestataires clés,
- Se charge de recueillir et analyser les données (quantitatives et qualitatives) et de proposer des ajustements,
- Suit le référentiel CACTÉ pour la dimension écologique.

#### 2. Temps de restitution publique (1 à 2 fois/an)

- Présentation des résultats (indicateurs "droits culturels" et "transition écologique"),
- Retours de témoignages, discussion sur les évolutions souhaitées.

#### 3. Liens avec les partenaires publics

- Le ministère de la Culture, via le CACTÉ, attend un rapport annuel ou biennuel sur la transformation écologique,
- Les services déconcentrés de l'État et les collectivités locales souhaitent également mesurer l'avancée du projet dans une logique de transparence et de collaboration.

## OUTRO

Ce projet est une **base de travail perfectible**, conçue pour **ouvrir le dialogue** et amorcer la co-construction que nous appelons de nos vœux. Il s'agit de tenir ensemble la promesse de lendemains plus riches, plus humains.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui, par leur (im)pertinence, leurs mots d'esprit, leurs œuvres ou leurs interventions, ont nourri ces réflexions.

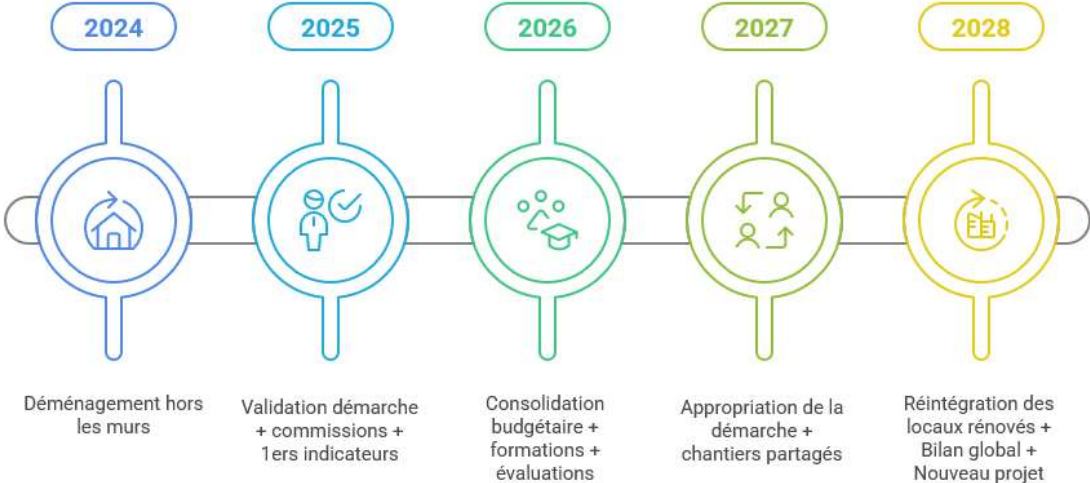
**Merci encore.**

## Annexe A : Tableau synthétique d'objectifs

Objectifs principaux	Actions clés	Échéance	Indicateurs clés
<b>Renforcer la diffusion musicale</b>	30 concerts/an, 1-2 têtes d'affiche, 3 rdv francophonie, 1-2 séquences thématiques	2025-2028	Nb total de spectateurs, taux de remplissage, satisfaction publics
<b>Accompagner pratiques amateurs</b>	Monte ton concert, ouverture d'espaces répète autonomes, Passerelles	2025-2026	Nb d'ateliers, nb de groupes amateurs soutenus, retours qualitatifs
<b>Faire communauté autour du cinéma</b>	Comités de programmation jeunes, ciné-débats, charte Art & Essai, itinérance	2025-2028	Nb de débats, participation de publics variés, retours qualitatifs
<b>Transversalité médiation</b>	Ateliers partagés musique/cinéma, rencontres artistes, stages Fabrique à musique...	2026-2027	Nb d'actions transversales, retours internes (salariés)
<b>Gouvernance partagée</b>	Création commissions, clarification rôles CA/équipe, doc-cadre	2025	Taux de participation des bénévoles, satisfaction CA/équipe
<b>Réorganisation interne</b>	Fiches de poste réécrites, plan de formation, possible semaine 4j	2025-2026	Nb de salariés formés, retours sur la qualité de vie au travail
<b>Nouvelle dynamique économique</b>	Tarification au quotient, mécénat/crowdfunding, économie de la fonctionnalité	2025-2027	Recettes billetterie, nb de partenariats privés, Bilan carbone
<b>Rénovation bâtiment</b>	Co-construction usages, modularité, accès PMR, écoconception	2025-2027	Avancement du chantier, participation habitants, respect cahier charges écolo
<b>Évaluation partagée</b>	Comité d'évaluation, indicateurs, temps de restitution publique	Dès 2025	Nb de bilans annuels produits, qualité retours publics

# Annexe B : Frise chronologique

Chronologie du développement stratégique : 2024-2028



## Annexe C : L'ASCA en 2024

### MISE EN ŒUVRE DES PREMIERS FONDEMENTS DU PROJET CPO 2025–2028 EN 2024

En 2024, l'ASCA a amorcé plusieurs transformations qui préparent la mise en œuvre du futur projet 2025–2028. La fermeture du bâtiment historique au début de l'année, l'arrivée d'une nouvelle direction en mai après une longue vacance de poste et la nécessité de développer de nouveaux modes de travail « hors les murs » ont constitué autant d'occasions de tester, sur le terrain, des coopérations renforcées et de mettre en pratique les droits culturels, tout en restant attentif aux enjeux écologiques.

En parallèle du déménagement de toute l'équipe et de nos bureaux (y compris la remise en route de nos serveurs et de notre téléphonie), nous avons tenu à préserver une partie de nos activités historiques, notamment la projection de films et l'organisation de concerts. Ainsi, dès janvier, le cinéma a été délocalisé au CAUE : après quelques ajustements techniques, il a retrouvé dès le mois d'avril son rythme habituel de diffusion. Parallèlement, les concerts ont été organisés dans différents lieux sur la commune et aux alentours, en intérieur comme en extérieur, pour un total de 32 représentations.

À partir de cette réinstallation de l'ensemble de nos activités – qui a permis de conforter l'équipe malgré deux départs en fin d'année –, de nouveaux projets ont rapidement émergé :

- Un projet au long cours autour du spectacle participatif « **La Cabane à plumes** », avec la mise en place d'ateliers de fabrication et de chant ouverts à tous.
- Un projet « **Berceuses du monde** », s'étalant sur plusieurs mois et réunissant un groupe de femmes avec les artistes du groupe « Pur sang » pour partager des berceuses issues de leurs cultures d'origine. La co-construction, la prise en compte des parcours individuels et la présence de dispositifs d'accompagnement (garde d'enfants, temps informels de discussion) ont permis à chacune de se sentir pleinement légitime. L'aboutissement a été une après-midi familiale réunissant plus de 500 personnes et associant de nombreux acteurs du Territoire (ludothèque, école d'art, maladrerie Saint-Lazare, etc.).
- **L'expérimentation d'un système de navettes collectives** autour de cet événement.
- Un **projet de création** en collaboration avec Archipop et une équipe artistique immergée sur le territoire. À l'automne, cette collaboration donnera lieu à un film et à une tournée d'une dizaine de dates à Beauvais et dans les communes du département de l'Oise.
- Le lancement d'un **projet coopératif d'accompagnement d'artistes « Passerelles »**, s'appuyant sur un réseau d'acteurs du département (lieux de diffusion, de résidence, radio, associations, tiers-lieux) et soutenu dans le cadre du contrat de filière.
- Un **appel à projet de création autour de la Scène à Vélos**, permettant de recruter une équipe artistique qui interviendra sur le territoire au début de l'été pour une création spécifique, ensuite présentée en tournée tout au long du mois de juillet.
- Une **collaboration renouvelée avec les ateliers de la Bergerette** pour l'organisation de leur festival « Le chahut des marais ».

- Des **collaborations programmées** avec Le Quadrilatère pour son inauguration, avec le festival « Malices et merveilles » autour d'une soirée commune, ainsi qu'avec le Service vie associative pour l'inauguration du Patio.
- **L'accueil de la webradio « Brokanterz ».**
- Le **soutien logique et l'accompagnement** de l'association de quartier « Les Z'espoir ».
- **L'inauguration d'événements hybrides** (« Soirée ciné-bières frites », « Soirée geek ciné-jeux »).
- La **production d'un concert** dans un bar en lien avec le festival de l'association Voisinlieu pour tous.
- Le **démarrage d'un accompagnement d'artistes locaux** issus de la sphère rap.
- **L'accueil hebdomadaire des séances de l'École d'art du Beauvaisis** au cinéma, assorti de six diffusions tout public en lien avec les thématiques développées.
- Une **collaboration avec le réseau des médiathèques** autour du festival « Lumières d'hiver » et l'organisation d'une conférence sur le métal.

En parallèle de ces nouvelles activités, plusieurs **chantiers internes** ont également pu être lancés :

- Le **renouvellement des statuts de l'association**, notamment via un article 10 instituant un comité d'évaluation partagée.
- Un **audit RH** avec Profilculture et le soutien de l'AFDAS.
- Un **temps de travail avec la Fedelima** autour des questions de gouvernance.
- Un **audit communication** comprenant une refonte partielle du site, une amélioration des outils de communication et du référencement, ainsi qu'une montée en compétence progressive sur les techniques de marketing digital.
- Une collaboration avec le cabinet **Continuo**, afin de construire un avant-programme architectural.
- Le lancement d'un **inventaire du matériel technique**, incluant sa mise à disposition partielle auprès de la Direction des Affaires culturelles.
- La **programmation de deux temps de formation** collectifs autour du logiciel Heeds.
- La **participation de membres de l'équipe** à une formation sur les droits culturels.
- **L'élection d'un nouveau CSE** et la formation de ses deux membres à leurs nouvelles fonctions.
- La rédaction d'un **DUERP** (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) en collaboration avec la médecine du travail.
- Le **renouvellement de notre agrément Service civique** et l'embauche d'un jeune Beauvaisien, notamment pour une mission de recensement des pratiques musicales non identifiées.
- L'embauche en **contrat PEC** d'une jeune Beauvaisienne pour l'accompagnement des dispositifs scolaires au cinéma.

Malgré des contraintes et des apprentissages parfois exigeants, cette année de transition prouve qu'il est possible de consolider de nouvelles manières de faire, plus solidaires et plus ouvertes, où chaque acteur (public, artiste, structure associée, salarié-e) trouve sa place. Les chantiers à venir confirment notre ambition de bâtir un projet en adéquation avec le territoire, cultivant un réseau durable de relations et de coopérations, prélude à un retour « dans les murs » comme « hors les murs ». Notre objectif reste celui d'une structure culturelle résolument ancrée dans les enjeux actuels, faisant vivre l'idéal d'une culture portée par et pour tous, au service d'une société plus harmonieuse.